



# PROJET PEDAGOGIQUE

## SIBTAS

*Temps d'activités périscolaires*

Je vous confie quelques heures mon enfant. « Parole de parents »

**Que votre accueil soit chaleureux et convivial.**

**Qu'il soit vivant et joyeux comme le serait l'accueil réservé à la maison.**

**Que vos locaux soient sa propre maison, qu'il se sente chez lui, libre et en sécurité.**

**Qu'il joue et s'amuse avec insouciance.**

**Qu'il soit accueilli comme un enfant, avec dignité et amour.**

**SIBTAS**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL BASSE TARENTEISE ET ACTION SOCIALE  
Cevins • Esserts-Blay • La Bâthie • Rognaix • Saint-Paul • Tours en Savoie

## SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>1/ CONTEXTUALISATION.....</b>                 | <b>3</b>  |
| ✓ La réforme des nouveaux rythmes scolaires..... | 3         |
| ✓ Le PEDT des 6 communes du Sibtas.....          | 3         |
| ✓ Le public.....                                 | 3         |
| <b>2/ LES OBJECTIFS.....</b>                     | <b>4</b>  |
| ✓ Les objectifs éducatifs.....                   | 4         |
| ✓ Les objectifs pédagogiques.....                | 6         |
| <b>3/ MOYENS MIS EN ŒUVRE.....</b>               | <b>7</b>  |
| ✓ Les moyens humains.....                        | 7         |
| ✓ Les moyens matériels.....                      | 8         |
| ✓ Les activités.....                             | 9         |
| <b>4/ ORGANISATION.....</b>                      | <b>9</b>  |
| ✓ Les horaires.....                              | 9         |
| ✓ Le fonctionnement.....                         | 9         |
| ✓ Les modalités d'inscription.....               | 10        |
| <b>5/ COMMUNICATION.....</b>                     | <b>10</b> |
| <b>6/ EVALUATION.....</b>                        | <b>11</b> |
| <b>7/ CONCLUSION.....</b>                        | <b>11</b> |

## 1/ CONTEXTUALISATION

### ✓ **La réforme des nouveaux rythmes scolaires**

La réforme des rythmes scolaires poursuit avant tout un objectif pédagogique : mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse du rythme naturel d'apprentissage et de repos des enfants et ainsi favoriser leur réussite scolaire.

Depuis la mise en place de la semaine de quatre jours en 2008, les écoliers français ont le nombre de jours d'école le plus faible des 34 pays de l'OCDE : 144 jours contre 187 jours en moyenne. Ils subissent de ce fait des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde.

Selon les scientifiques spécialistes des rythmes de l'enfant, cette extrême concentration du temps est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires.

La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger les journées et à programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Ces objectifs doivent être atteints par une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaire.

Pendant le temps libéré d'enseignement, les élèves pourront accéder à des temps d'activités périscolaires (TAP). Ce sont des activités sportives, culturelles, artistiques qui doivent contribuer à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

Les temps d'activités périscolaires se situeront entre le temps scolaire, centré sur les apprentissages fondamentaux prévus par les programmes et le temps de loisirs récréatif. Ils devront prolonger l'action éducative de l'école en aidant l'enfant à diversifier ses acquisitions et à construire sa personnalité au travers d'activités structurées. Les activités devront développer des connaissances, des gestes et des aptitudes dans des domaines variés : culturel, artistique, sportif, scientifique, environnemental, comportemental...s'appuyant sur les richesses locales.

### ✓ **Le PEDT des communes de la Basse Tarentaise**

Afin de faire de ses TAP un projet de qualité, les communes de la Basse Tarentaise ont fait le choix d'y travailler, de définir un cadre et des orientations, par la rédaction d'un projet éducatif de territoire (PEDT). Pour assurer le suivi et l'évaluation de ce projet, un comité de pilotage se réunis à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre. Il est l'instance qui a élaboré le PEDT et qui veille à son exécution, dans le respect des orientations définies. Il est composé d'élus des 6 communes, de la Caf, de la Direction Départemental de la Cohésion Sociale, des écoles, parents d'élèves des communes, des animateurs et de la responsable TAP.

### ✓ **Le public**

Les TAP s'adressent à l'ensemble des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires des 6 communes.

L'inscription n'est pas obligatoire et gratuite pour les familles.

Nous avons 547 enfants scolarisés dont 201 enfants de moins de 6 ans et 346 enfants de plus de 6 ans sur le territoire. Nous nous trouvons sur un territoire rural avec 7 écoles dans des villages.

Nous accueillons tous les enfants mais il est difficile d'encadrer des enfants en situation de handicap surtout avec les effectifs TAP.

## 2/ LES OBJECTIFS

### ✓ Extraits du Projet éducatif :

#### Préambule

Le projet éducatif définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui assurent la direction ou l'animation des accueils collectifs de mineurs. Il traduit l'engagement de l'organisateur et ses principes en fixant les orientations éducatives.

Il représente un outil ;

- De communication envers les familles.
- De contractualisation pour les équipes pédagogique.
- Pour donner du sens aux actions éducatives.
- Pour répondre aux besoins des publics.

Il est mis en œuvre pour une durée de 4 ans répondant aux engagements de partenariats pris avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général de La Savoie.

#### Les Valeurs et orientations éducatives

Le SIBTAS défend au sein de ses actions les valeurs suivantes :

- **LAICITE** : pour une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, l'accueil de tous sans distinction d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse. Lutte contre toutes les formes d'exclusion, de ségrégation et d'injustice qui s'oppose au droit à l'éducation pour tous.
- **RESPECT** : faire prendre conscience à l'enfant de considérer quelqu'un ou quelque chose avec égard, à ne pas porter atteinte à qui ou à quoi que ce soit. Comprendre que le monde ne tourne pas autour de soi et savoir prendre en compte les besoins et désirs des autres.
- **EGALITE DES CHANCES** : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres les relations nécessaires à son épanouissement personnel. Ces valeurs sont garantes de la construction d'un monde plus juste, plus égalitaire, plus libre où chaque personne est intégrée et acteur dans son environnement. Ces valeurs sont support à l'exercice d'une véritable citoyenneté.
- **EPANOUISSEMENT** : contribue au développement de la personnalité de l'enfant, l'accompagner vers une maturité et une prise en charge de lui-même.
- **CULTURELLE** : suscite chez les enfants et les jeunes l'envie de découvrir les richesses de notre civilisation, et de s'ouvrir à une culture de plus en plus universelle.

- **AUTONOMIE** : pour que chacun, y compris l'enfant et le jeune, participe aux décisions qui le concerne en faisant des choix, en proposant ses idées tout en assumant les conséquences.
- **LIEN AVEC LES FAMILLES** : donner la possibilité aux parents de s'impliquer, de partager et de participer sur des projets de l'accueil de loisirs.

## LES OBJECTIFS FONDAMENTAUX

Les objectifs découlent des fondements et de la finalité du projet. Ils sont déterminants dans les besoins de la personne dans son présent, ce qu'implique son devenir, ce que suppose son développement individuel et ce qu'engage sa vie en société.

Trois objectifs fondamentaux se dégagent :

1. *Contribuer au développement de la socialisation de l'enfant, au contact des autres, permettant d'améliorer ses rapports de mixité, pratiquer la solidarité, respecter les autres et développer la notion de citoyenneté.*
2. *Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...).*
3. *Valoriser les relations avec les familles, en créant des liens de communication et en étant en interaction avec eux.*

Le projet éducatif du SIBTAS vise donc à permettre aux enfants et aux jeunes de :

- favoriser la tolérance, l'ouverture au monde, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.
- permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix et de proposer ses idées.
- accompagner et pouvoir offrir un accueil selon nos moyens et possibilités envers les familles avec des enfants en situation d'handicap pour une intégration maximale.
- participer à des activités variées individuelles et collectives adaptées à leur âge, répondant à leurs intérêts et à leurs besoins, sur des temps de vacances et de loisirs.
- favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité fille/garçon et les passerelles entre tranches d'âge.
- favoriser les liens intergénérationnels et avec les familles.
- améliorer la qualité des projets en fidélisant les personnels (formation continue, participation au projet associatif...).

✓ **Les objectifs pédagogiques des TAP**

❖ **Favoriser la socialisation de l'enfant :**

- En permettant une meilleure prise en compte des rythmes des enfants (pics d'attention, rythme hebdomadaire..), leurs permettant de mieux apprendre, faire des choix, répondre à leurs besoins.
- En sensibilisant les enfants à de nouvelles activités sans recherche de compétition
- En favorisant la découverte d'activités nouvelles et créatrices
- En suscitant l'imaginaire à travers le théâtre, la lecture, la création culturelle
- En sensibilisant à La découverte du Monde
- En favorisant L'éducation à l'environnement et au développement durable
- En proposant des activités d'éducation citoyenne (développement durable, environnement.)

❖ **Respecter les rythmes de vie et les besoins de l'enfant :**

- En développant l'esprit de responsabilité, envers soi comme vers autrui
- En proposant des activités qui sollicitent peu d'attention cognitive
- En adaptant le TAP aux plus petits
- En connaissant les besoins des différentes tranches d'âges

❖ **Encourager l'implication des familles :**

- En organisant des activités en partenariat avec les acteurs du territoire (bénévoles, parents)
- En favorisant la prise de responsabilité, le dialogue, la concertation, la cohésion et le vivre ensemble
- En animant le comité de pilotage annuel
- En participant aux différents conseils d'écoles
- En invitant les familles à des moments forts (exposition fin d'année, spectacle...)

❖ **Développer l'ouverture d'esprit et la curiosité :**

- En proposant des activités de découverte
- En favorisant les activités nouvelles
- En proposant des activités autour des cultures étrangères, de la solidarité internationale

Quel que soit l'âge des enfants encadrés, les intervenants retiendront que les relations humaines, le respect du rythme de chacun, la part faite à l'autonomie et à la prise de parole, la créativité et le jeu sont au cœur de notre réflexion.

❖ Pour les enfants de maternelle:

**L'objectif est de développer l'imaginaire par la libre exploration**

Ateliers exploités : Manipulations : terre, sable, graine.... Jeux de construction (matériel de récupération etc...), activités manuelles (perles, laine, peinture....) Motricité : ballons, vélos, cerceaux.... Relaxation (yoga, relaxation, ateliers philo)

❖ Pour les enfants de primaire :

**L'objectif principal est de prendre le temps de vivre et de se détendre par l'intermédiaire de différents parcours**

- Être bien dans son corps : activités sportives, théâtre, danse, chant, jeux de coopérations...
- Graine d'artiste: arts plastiques, dessin, peinture, perles, couture, tricot...
- Les sens en éveil: musique, goût/odorat, jeux d'échec, jeux de société...
- J'explore mon environnement : découverte du patrimoine, écologie, jardinage, visite chez les commerçants, les artisans, mon village...
- Être citoyen : geste de premier secours, prévention routière, prévention (internet, incendie)

**Rappel : la réforme consiste « à mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire » décret du 24 janvier 2013**

**3/ LES MOYENS MIS EN OEUVRE**

❖ **Les moyens humains**

Le taux réglementaire d'encadrement des TAP est de :

- 1 adulte pour 18 mineurs de plus de 6 ans
- 1 adulte pour 14 mineurs de moins de 6 ans

Dans une recherche de qualité, le quota d'enfants par adulte devra être adapté en fonction de l'activité proposée. (Si déplacement, 2 animateurs seront présents).

Pour des raisons de sécurité, un animateur ne sera jamais seul avec un groupe d'enfant sur une école.

L'équipe d'encadrement des TAP est constituée :

- D'une responsable titulaire du BAFD
- De 5 animateurs qualifiés (BAFA, CAP Petite enfance.)
- De 7 agents communaux qualifiés
- D'intervenants locaux ponctuellement selon les projets mis en œuvre

**Rôle de la responsable**

Le rôle de la responsable est de gérer la mise en œuvre des TAP, conformément aux décisions prises par les comités de pilotage.

Ses missions sont de :

- Concevoir et mettre en œuvre le projet pédagogique des TAP
- Gérer l'ensemble des intervenants des TAP et organiser des réunions de travail
- Travailler en partenariat avec les acteurs locaux
- Accompagner la conception et la réalisation du projet d'animation de chaque animateur, de façon à ce qu'il soit en cohérence avec le projet pédagogique.
- Planifier les activités (intervenants, matériels, lieux.)

- Gérer les inscriptions et les listes enfants
- Assurer la gestion budgétaire et administrative
- Concevoir les supports de communication et d'information à destination des familles
- Etre présente sur le terrain pour avoir un contact direct avec les parents, les animateurs et les enfants
- Préparer et animer le comité de pilotage
- Evaluer la mise en œuvre

### **Rôle de l'animateur**

L'animateur à un rôle éducatif, il doit avoir une démarche cohérente dans sa façon d'être et de faire. Il doit savoir monter un projet d'animation en lien avec le projet pédagogique.

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
- Il est force de proposition et sait s'adapter à la situation
- Il doit permettre à l'enfant de s'éveiller au travers de différents supports d'animation
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités
- Il fait part à la responsable des problèmes survenus au cours de la journée

Auprès de ses collègues :

- Il doit respecter ses horaires de travail
- Il doit prévenir ses responsables en cas d'absence et apporter un justificatif
- Il doit s'informer, se former et informer
- Il est responsable des actions qu'il mène
- Il respecte ses collègues
- Il sait travailler en équipe, s'exprimer et écouter les autres
- Il participe aux réunions de préparation
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action
- Il respecte le travail de l'autre
- Il doit savoir prendre des initiatives dans son travail
- Il doit respecter le matériel qui lui est confié

### **❖ Les moyens matériels**

Selon les communes, les locaux utilisés dans le cadre des TAP sont les espaces municipaux suivants :

- Salle polyvalente
- Salle de motricité
- Salle d'arts plastiques
- Gymnase
- Salle de classe
- La bibliothèque
- Les cours des écoles
- Les espaces publiques



L'équipe TAP souhaiterait un lieu bien défini par école afin d'avoir un repérage d'informations pour les enfants et familles le désirant. (Tableau d'affichage)

#### ❖ **Les activités**

Quatre grands pôles d'activités seront proposés :

##### **Des activités physiques et de nature**

Centrées sur l'exercice physique, ces activités permettent autant que possible, dehors et en plein air, de pratiquer des activités physiques et sportives telles que des jeux de coopération, d'opposition, d'orientation, d'équilibre, d'adresse, de stratégie...

##### **Des activités d'expression culturelle, artistique ou de détente**

Axées sur une volonté d'expression et de créativité des enfants, ces activités (arts plastiques, danse, musique, théâtre, yoga..) servent aussi à éveiller la curiosité, à s'initier aux arts, à les pratiquer et à les comparer. Elles peuvent être l'occasion de productions collectives, de manifestations festives.

##### **Des activités de vie citoyenne**

Placées sous le signe de l'échange et d'une forme ludique d'éducation « civique », ces activités (prévention et santé, sécurité domestique ou routière, savoir vivre ensemble, solidarité, découverte de l'histoire locale et du patrimoine, ouverture aux Mondes, approche des autres cultures..) sont des moments de réflexion et de partage sur la vie quotidienne, l'environnement. Autant d'occasions de s'interroger, de se documenter, de confronter des avis et donc de se forger son opinion.

##### **Des activités de la vie pratique et d'éveil scientifique**

Tournée vers la débrouillardise et l'apprentissage ces activités organisées sous forme d'ateliers en matière de cuisine, de bricolage, de jardinage, de couture, d'expériences et de transmission intergénérationnelle.

#### **4/ ORGANISATION**

Ce nouveau temps qu'est le Temps d'Activités Périscolaires se place sur notre territoire après l'école. Il est pris en charge par le Sibtas, gratuit pour les familles et non obligatoire. Il s'agit d'assurer un service en harmonie avec les rythmes de l'enfant et à favoriser son épanouissement. Les activités proposées seront diversifiées et adaptées selon les âges.

#### ❖ **Les horaires**

Les TAP seront proposés aux familles tous les jours de 13h30 à 16h30, selon les écoles le jour varie ainsi que d'une année sur l'autre la demi-journée tourne.

#### ❖ **Le fonctionnement**

Les projets d'animations mis en place dans le cadre des TAP se dérouleront sur des cycles définis, de vacances à vacances. Les inscriptions se feront à l'année ou au trimestre.

Cette année (2016/2017), la thématique sera : **Les 5 éléments**

- 1<sup>er</sup> cycle : du jeudi 01 septembre 2016 au mardi 18 Octobre : sur la thématique de la Terre
- 2<sup>e</sup> cycle : du jeudi 03 Novembre 2016 au vendredi 16 Décembre : sur la thématique du Bois
- 3<sup>e</sup> cycle : du mardi 03 Janvier 2017 au vendredi 17 Février 2016 : sur la thématique de l'Air
- 4<sup>e</sup> cycle : du lundi 06 Mars 2017 au vendredi 14 Avril 2017 : sur la thématique du Feu
- 5<sup>e</sup> cycle : du mardi 02 Mai 2017 au vendredi 07 Juillet 2017 : sur la thématique de l'eau

#### Déroulement d'une après-midi type TAP

13h15 : Arrivée des animateurs

13h20 : Accueil des enfants, jeux divers

13h30 : Constitution des groupes / les animateurs procèdent à l'appel à partir de la liste des inscrits et signale les absences. Pour les maternelles, début de la sieste puis réveil échelonné à partir de 15h30 pour rejoindre les activités.

14h00 / 15h30 : Activités par groupe selon les effectifs

15h30 / 15h50 : Récréation

15h50 / 16h20 : Finition des activités ou jeux encadrés

16h20 : Récupération des cartables, groupe pour les transports

16h30 : Départ bus ou famille

Pour le départ des enfants, l'organisation est identique aux autres jours de la semaine scolaire. L'équipe périscolaire présente avec l'aide des animateurs, oriente les enfants pour rejoindre le bus ou la garderie organisé par la commune.

#### ❖ **Les modalités d'inscriptions**

Les TAP sont un temps facultatif. Toutefois, pour y participer, l'inscription auprès du Sibtas sera obligatoire. Elle pourra se faire à l'année ou par trimestre.

Les nouvelles inscriptions en début de trimestre ne seront possibles que dans la limite des places disponibles au vu des groupes constitués en début d'année scolaire.

Le dossier sera obligatoire pour la prise en charge des enfants et aucun enfant ne pourra être accepté si le dossier n'est pas complet. Les documents demandés sont l'attestation d'assurance de l'année civile, la copie du dernier vaccin DT Polio.

Les documents remplis par le responsable légal de l'enfant devront être à jour, tout changement de situation en cours d'année devra être signalé dans les meilleurs délais.

L'accès au TAP est gratuit mais pour garantir la bonne organisation et la qualité du service, l'assiduité de l'enfant chaque semaine sera nécessaire. Toute absence devra être signalée auprès du Sibtas.

## 5/ COMMUNICATION

Le programme est visible sur le site du Sibtas et est distribué aux enfants au début de chaque cycle ainsi que sur notre page Facebook et sur le tableau d'affichage école.

## 6/ EVALUATION

### ❖ **Les moyens avec l'équipe**

Dans un premier temps, chaque animateur auto évaluera l'activité qu'il a proposé grâce à une fiche à complétée reprenant des critères comme : objectif de l'animation, but du jeu, rythme, durée, préparation, prolongement, variante....

Dans un second temps, une évaluation se fera en réunion d'équipe hebdomadaire afin de recueillir tous les ressentis des animateurs.

Ils devront ainsi que la responsable présenter en fin de chaque cycle, un bilan des actions écoulées.

Enfin en milieu d'année scolaire et en fin, la responsable fera une évaluation individuelle avec les différentes personnes. (Atsem, agent, animateur)

### ❖ **Les moyens avec les familles**

Après 2 ans de fonctionnement, une enquête de satisfaction a été distribuée aux familles et aux enfants afin d'évaluer le travail. Le retour se fera lors du 3<sup>e</sup> comité de pilotage et les réponses seront aussi sur notre site.

## 7/ CONCLUSION

Si ce projet se veut le plus réaliste possible, des imprévus peuvent se présenter. Il s'agit d'une expérimentation qui, grâce à la coopération de tous, pourra évoluer pour devenir une véritable richesse.

Pour cela, la responsable reste à la disposition de chacun dans l'intérêt des enfants et pour que les objectifs de cette nouvelle organisation soient atteints.